

Les axes prioritaires 2008/2010

- **Accompagnement des personnes les plus en difficultés sur le marché de l'emploi** : Le PLIE va travailler avec les partenaires du territoire (acteurs de l'insertion et de l'emploi mais aussi entreprises locales) pour mettre en œuvre de nouveaux projets afin de mieux répondre aux besoins des personnes en recherche d'emploi. Les actions ainsi proposées devront permettre la mise en adéquation entre l'offre de service et les besoins du territoire
- **Lutte contre les discriminations** : Ce thème est central dans la mission du PLIE. Dès 2008 nous souhaitons initier à partir d'une analyse des situations des actions de sensibilisation à la problématique de la discrimination.
- **Développement du partenariat avec les entreprises** : Parce que la remise à l'emploi ne peut pas se faire sans les entreprises, nous allons renforcer nos actions à destination des partenaires économiques. Nous souhaitons développer les signatures de conventions de partenariats englobant notamment la lutte contre les discriminations et faisant apparaître clairement des objectifs quantifiables
- **Développer la qualification des participants** : La formation est un outil central dans la sécurisation des parcours professionnels des personnes en insertion. Le PLIE souhaite promouvoir la formation et la qualification au sein des parcours proposés aux personnes en accompagnement
- **Optimisation des partenariats locaux** : Dans un souci de clarté, d'efficacité et de lisibilité pour les usagers demandeurs d'emploi et pour les entreprises le PLIE s'inscrit dans une démarche d'animation territoriale des acteurs de l'insertion. De nombreuses possibilités sont offertes sur le territoire afin d'aider les personnes à retrouver un emploi mais il est important d'aider à de donner du sens et de la lisibilité aux opportunités existantes.

Un Séminaire Plan d'Action Partagé a été mené en 2008 il dégage des pistes de travail précises et offre la possibilité de s'inscrire dans des groupes de travail